

Présents : René Babiaud, Pauline Brémand, Jean-Claude Boissinnot, Daniel Dubois, Maryse Ducrot, Julie Dupont, Bernard Giret, Brigitte Hordé, Stéphane Michel, Baptiste Richard
excusé : Jean-Marc Jarry

VISIOCONFÉRENCES

Étant dans l'incapacité de tenir nos conseils d'administration en présence à cause des contraintes sanitaires (pas plus de 6 personnes), et pour maintenir vie et échanges au sein d'EquiLiberté 79, la fédération a acquis le logiciel Zoom pour un an : 1 67,88€. Il a déjà été utilisé pour plusieurs réunions pour la préparation de La Virée et pour la dernière réunion de bureau. Même si la bande passante est parfois insuffisante chez certains, il suffit souvent si nécessaire de couper la caméra et de participer par le micro à la réunion.

ADHESIONS

Brigitte nous fait un point sur les adhésions :

- 88 Adhérents dont 14 nouveaux adhérents et 3 avec rupture
- 8 Associations adhérentes, 5 associations n'ayant pas ré-adhéré en 2021
- 1 Professionnelle
- 1 Fédération

5 associations n'ont pas ré-adhéré : Chevaux Val d'Argent, Randonneurs Equestres de Courlay AREC, Les Chevauchées du Thouet, Cheval en Terre de Sèvre et le Comité des fêtes de Moulins,

Une question importante soulevée par Marie-Paule Pointillart concernant les adhésions : pourquoi est-ce que tous les membres des associations adhérentes à EquiLiberté ne sont pas tous adhérents EquiLiberté ?

RÉSULTAT FINANCIER VIRÉE 2020

- Dépenses 10 555,01 €
- Recette 12 845,60€
- Bénéfice 2 290,59 €

80% pour les cavaliers et meneurs chapelais : 1 832,47 € arrondis à 1 833€

20% pour EQL 79 : 457,59

REFLEXION SUR LES SERVICES RENDUS AUX ADHERENTS

À débattre au prochain CA : qu'apporte EQL à ses adhérents ? Nous avons commencé un débat qui devra être poursuivi au prochain CA. Ci-dessous une réflexion d'EquiLiberté sur les 10 fondamentaux nous donnant une base de réflexion

1. Liberté, convivialité, échanges : une équitation sans compétition et sans "permis de conduire" avec le respect des équidés
2. Un réseau de passionnés qui partagent leurs connaissances, leurs expériences et les ressources en circuits et hébergements
3. Une structure équitante dans la sécurité et la légalité avec la pédagogie adaptée à nos activités
4. Un acteur moteur dans le développement du tourisme de randonnée

5. Une défense et une contribution au tourisme vert, à l'environnement et au patrimoine et la défense active des chemins ruraux
6. Un partage de nos messages auprès des collectivités territoriales et la sensibilisation de nos partenaires aux enjeux des avantages de la randonnée équestre
7. Un soutien et un accompagnement des associations membres (même les plus petites), des particuliers et des professionnels du tourisme équestre
8. Une animation territoriale avec des randonnées organisées sur tout le territoire : des rassemblements locaux, départementaux et nationaux
9. Une défense et création, un partage et entretien des circuits de randonnée en collaboration avec les collectivités territoriales et tous les utilisateurs des activités de pleine nature
10. Un applicatif EquiChemins, un outil pour gérer vos randonnées, vos itinéraires, vos hébergements et vos rencontres

VIRÉE 2021

La Virée avance, Maryse nous expose le budget prévisionnel en nous précisant qu'il n'y a pas eu de dépense de structure en 2020 contrairement à 2021.

Marie Paule nous fait un point sur les avancés :

- Les Circuits sont en cours, les 2 circuits se feront sur la commune de Lezay
- Le Loup Garou nous accueille sur un site agréable en mettant un chapiteau à notre disposition pour les repas.
- Marie-Paule va prendre contact avec la communauté de commune.
- Le loup Garou est ok pour avoir son logo sur nos T-shirt moyennant 50% de l'impression à sa charge.
- Projet d'un marché de producteurs
- En attente du menu des Traiteurs
- Severine Girard adhérente à l'association voit pour un vendeur à viande le vendredi soir et le dimanche soir.
- un défilé prévu dans Lezay
- animation avec la présence du comportementaliste équin Jean-Philippe Fradet : 2 heures avec ou sans chevaux pour répondre aux questions
- porte ouverte le samedi

Maryse DUCROT nous annonce que le Loup Garou envisage de rejoindre EquiLiberté 79 comme structure professionnelle.

Nous étudions les menus, nous relevons que le détail nous convient mais nous nous interrogeons sur les quantités. Nous proposons à Marie-Paule d'aller déguster les plats.

Nous précisons à Marie Paule d'être vigilante sur la distance des circuits, 30km le samedi et 24-25km le dimanche. Elle nous confirme que des boucles sont possibles.

BUDGET VIREE 2021

Nous étudions le budget prévisionnel en détail : Total 20661€

- Nous proposons de valider le forfait à 78€
- Nous n'arrivons pas à décider de faire une déférence en les EquiLibertins et les autres. Cette proposition sera faite au CA.
- Marie-Paule va faire un point avec les bénévoles de son association pour savoir si les repas leurs seront proposés au tarif d'achat

AG 2020

N'ayant pas de possibilités de faire notre AG en présentiel suite aux directives sanitaires, nous ferons cette AG par zoom. Tous les adhérents en seront avertis et recevront auparavant les documents leurs permettant de voter. Cette information sera diffusée dans le prochain Flash Info

DEDOMMAGEMENTS PDIPR

Toutes les associations ont été indemnisées pour l'année 2021 : Amicale, Russey, Les Pelebois et Les Cavaliers de l'Autize

DOSSIERS DE PRESENTATION

Deux dossiers de présentation pour le Conseil départemental ont été conçus pour les 30 ans du Courliton et pour La Virée. Les remarques des membres sur le dossier de La Virée seront faites avant la transmission au Conseil départemental. Ces dossiers soutiendront nos demandes :

- Pour le Courliton : obtention des mêmes lots que pour La Virée 2020 (T-shirts, banderoles ...)
- Pour La Virée : mêmes lots que pour 2020 mais avec 220 T-shirts au lieu de 200 et une demande de subvention de 1500€

CALENDRIER DDSPP

Maryse nous communique le calendrier.

Elle nous précise que le cheval n'est pas un animal de rente mais de compagnie dans le 79 ce qui n'est pas vrai à l'échelle Nationale.

INSTITUTIONNELS

Rencontre Préfecture du 4/11 :

- Sévices sur les équidés. Le confinement : Présents : préfet, DDCSPP, gendarmerie, direction sécurité publique, IFCE

Mission Tourisme du CD

- Audioconférence du 17/12 : décision de David Charbonneau de participer à l'AG
- Visioconférence du 12/02 : confirmation engagement, retard pris, demande subvention pour La Virée et de T-shirts pour les 30 ans du Courliton : constituer 2 dossiers
- Prochaine visioconférence le 10/03 pour avancer le projet

CHARTRE POUR FB

Le groupe officiel d'EquiLiberté 79 est fait pour vous. C'est un groupe, et non un profil : nous n'avons donc pas accès à vos informations sur Facebook. Nous vous encourageons à y laisser des commentaires. Ce mur se veut un espace de dialogue et d'échange respectueux.

N'hésitez donc pas à réagir et à partager les contenus qui y sont publiés. Les commentaires postés sur cette page peuvent être lus par l'ensemble de la communauté. Le savoir-vivre et la politesse sont donc de rigueur. Les contributions font l'objet d'une modération a posteriori, c'est-à-dire après leur publication. Ainsi, nous nous réservons le droit de modération (et suppression sans préavis) de tous les commentaires qui ne respecteraient pas les règles de bienséance suivantes et les dispositions légales.

De ce fait, et pour éviter de voir votre contribution modérée :

- Exprimez-vous poliment et dans un langage compréhensible par tous
- Utilisez la langue française
- Ne postez pas plusieurs fois le même commentaire.
- N'entamez pas de discussions hors sujet (vos commentaires doivent être en rapport avec le sujet proposé) ou à caractère privé
- Ne diffusez pas d'annonces commerciales, de coordonnées personnelles ou des contributions contenant des images, vidéos ou liens inappropriés.
- Respectez la vie privée d'autrui : il est interdit de publier le numéro de téléphone, l'adresse électronique ou postale d'autrui. Il en va de même pour des informations ayant trait à la vie privée de quelqu'un, et notamment de sa famille.
- Respectez la loi : les activités illégales sous toutes leurs formes, notamment la copie ou la distribution non autorisée de logiciels, de photos et d'images, le harcèlement, la fraude, les trafics prohibés, la diffamation, les discriminations raciales, l'incitation à la violence ou à la haine sont interdites sur ce site, y compris si vous vous exprimez sous un pseudonyme. La

diffamation, l'injure et les propos obscènes sont interdits. Le sont également : le prosélytisme religieux ou les attaques envers une religion, la violence ou l'incitation à la violence, les propos racistes ou xénophobes, la pornographie, la pédophilie, le révisionnisme et le négationnisme. Les commentaires dont le contenu serait contraire aux droits d'auteur ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit des marques, au droit au respect de la vie privée ou toute publication qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur seront également supprimés.

Les échanges doivent être collectifs : les critiques et expressions de désaccord doivent être argumentées et ne pas dériver vers de l'invective ou des prises à parties d'autres participants.

Enfin, en cas d'attaque, nous nous réservons le droit de suppression sans préavis de l'ensemble des messages concernés. Le non-respect de cette charte donnera lieu à un bannissement en cas de comportements ou contenus illicites répétés.

Il est important de noter que les commentaires publiés n'engagent que leurs auteurs.

Charte acceptée. Baptiste devra étudier comment l'intégrer sur le groupe FB

ANNONCEURS COMMERCIAUX

Jean-Philippe Fradet, Gyslain Bouillaud, Bois et paille, Peps and Go

SUBVENTION

- Une demande de subvention de 1500€ pour la Virée
- FDVA
- Faye l'Abesse
- PDIPR

REMBOURSEMENT

Proposition de remboursement de frais kilométriques:

- Soit par défiscalisation déclarée aux impôts (60% de retrait)
- Soit par remboursement des kilomètres suivant le barème des impôts

Proposition acceptée

QUESTIONS DIVERSES

Stéphane Michel nous présente le projet des Cavaliers de l'Autize d'aménager une structure mobile comprenant toilettes et douches. Ils feront une demande de subvention à la FDVA. Maryse leur a communiqué tous les documents et contacts nécessaires. Selon les suites de ce projet, cette structure pourrait être louée ou prêtée, dans des conditions à définir, aux associations adhérentes : tout dépend du budget qui sera proposé et des conditions d'aide par des subventions ou non.